

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 44 (1973)
Heft: 2

Artikel: Vers une gestion régionale des ressources naturelles
Autor: Faivre, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'opposent donc en rien. Une écologie qui ne serait pas au service de l'économie serait inutile et une économie qui se passerait des services de l'écologie serait dangereuse.

Notre civilisation se trouve à un carrefour. Elle trouvera, de par la bonne volonté et les efforts des hommes, l'orientation qui lui permettra de franchir la passe dangereuse. Le combat que nous livrons vaut la peine qu'on y consacre argent, force et persuasion.

Berne, novembre 1972.

BIBLIOGRAPHIE

La bataille de l'environnement, Jacques Vernier.

L'environnement sans frontières, Jean-Philippe Barde, Christian Garnier.

Vive la société de consommation, Jean Saint-Geours.

Falsch programmiert, Kart Steinbuch.

Schutz unseres Lebensraumes, Prof. Dr. Hans Leibundgut.

Vers une gestion régionale des ressources naturelles

par Marcel FAIVRE

M. Marcel Faivre, président de la Commission d'aménagement du territoire de l'ADIJ, architecte-urbaniste à Porrentruy, traite ici un problème qui s'inscrit dans des réalités jurassiennes très importantes. Les atteintes aux sites commises dans l'exploitation de certaines carrières ou pour alimenter certaines fabriques de ciment posent des problèmes réels à la Commission cantonale de protection des sites ainsi qu'aux autorités de certaines communes. Au niveau fédéral on commence également à se préoccuper de ce problème en vue d'arriver à une meilleure économie générale. L'idée de M. Faivre est en particulier que, dans le Jura, il devrait être possible, plutôt que de creuser çà et là pour arracher au sol la roche et le sable dont on a besoin, d'aller prendre la matière nécessaire à certains endroits judicieusement choisis, par exemple en perçant la montagne là où, un jour, devront être aménagés les tunnels de la Transjurane.

L'objet de cet exposé est de proposer la gestion régionale et locale des ressources naturelles dans la catégorie des mines et carrières.

Depuis longtemps, l'architecte, mais plus encore l'ingénieur bâtisseur de routes a l'habitude de comptabiliser les creusages et les remblais de ses chantiers. Lorsque le bilan de son terrassement n'est pas équilibré, il recherche en dehors de son chantier mais le plus près possible, soit un trou à combler, soit du matériel convenable à extraire. Il sait que tout ce qui vient de loin pour équilibrer son bilan coûte cher et il ne trouve pas toujours des trous à combler au plus près. Cela devient un problème toujours plus ardu à résoudre dans certaines régions où la plupart des trous sont déjà remplis.

208/B

Loterie SEVA

1x100'000

1x 10'000

1x 7'500

Tirage 22 mars

1651

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 75 56 63
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
MOUTIER	HOTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 pers.	(Famille Tony Lœtscher) (032) 93 41 61
LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) (038) 51 36 51
PORRENTRUUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) (066) 66 33 71
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE Membre de la Chaîne des rôtisseurs et des cordons bleus de France	(Hugo Marini) (039) 51 16 20
SAIGNELÉGIER	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) (039) 51 11 21 / 22
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. et M. Zandonella) (039) 41 25 46
UNDERVELIER	HOTEL DES GALERIES DU PICHOUX Ses spécialités culinaires Salles pour banquets	(M. Juillerat-Humair) (066) 56 77 77

Dans les pays plats, on crée des montagnes artificielles avec des déchets de mines ou d'ordures. En Angleterre on a même vu que les poussières de charbon furent la cause d'une douloureuse catastrophe lors d'un écroulement, il y a quelques années.

En Suisse le problème des gravières dans le Plateau se pose d'une manière aiguë. D'une part on extrait le gravier, filtre naturel, oh combien précieux, de l'eau de fond et, d'autre part, on commet des atteintes aux paysages dont beaucoup s'emploient de plus en plus à mettre en évidence la regrettable pratique.

Cependant, en dépit de tous les avertissements des inquiets de la survie, malgré aussi les moyens prodigieux de la technique moderne, les impératifs de l'économie sont tels qu'une modification des pratiques ne peut s'envisager qu'avec l'inertie d'une révolution politique, technique et administrative. En fait, davantage que les moyens techniques, ce sont les rouages de l'organisation et de la gestion qui sont difficiles à manœuvrer. Les systèmes des sociétés demandent du temps à s'élaborer. Il faut concevoir, convaincre, légiférer, organiser, contraindre. Cela fait beaucoup d'étapes plus ou moins longues à parcourir.

C'est pourquoi la planification du territoire pose des objectifs à différents termes. Parmi ceux-ci, l'utilisation des ressources naturelles a fait l'objet de beaucoup d'intérêt ces derniers mois. On s'est inquiété des prévisions du Club de Rome — qui étaient d'ailleurs élaborées pour faire peur — et des cris d'alarme répétés dans le monde avec plus ou moins d'inquiétude et de conscience.

Il appartient aux communautés publiques de se soucier des ressources naturelles à leur échelle. Si des conceptions directrices ont été élaborées pour la Suisse par l'institut ORL, elles ne sont encore que des bases systématiques préalables à l'étude d'une planification. La Confédération et la plupart des cantons se sont avant tout et depuis longtemps préoccupés de l'énergie électrique et des eaux, tout en prenant des mesures importantes et draconiennes en matière de protection du milieu naturel. C'est un premier stade.

La planification est un processus qui, ayant démarré, augmente au carré suivant certains spécialistes de l'Est. Il est donc normal que l'on commence à poser des jalons dans nos régions et à ce titre notre propos paraîtra moins utopique.

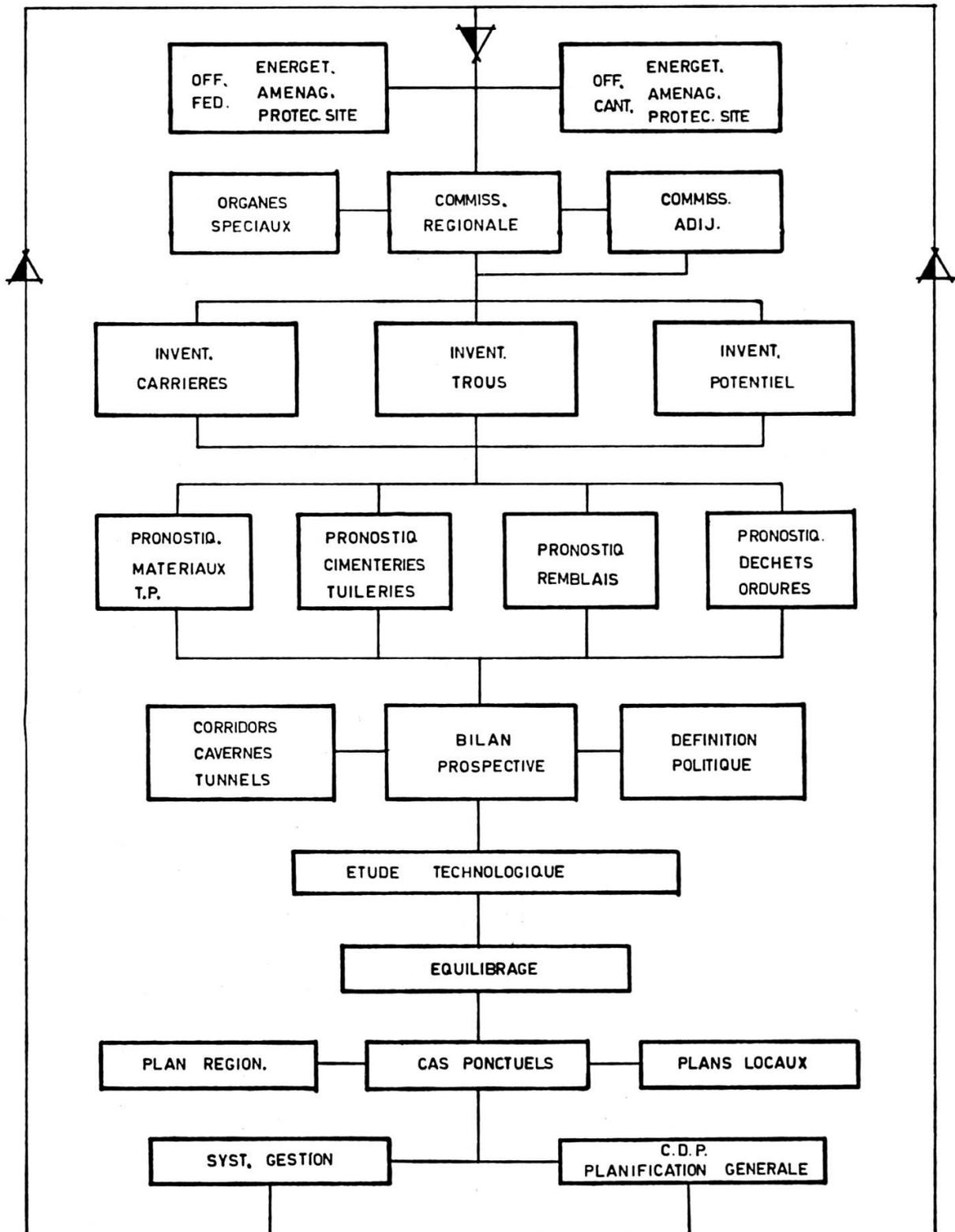
* * *

Lorsque l'on s'arrête à l'entrée d'une de ces importantes carrières calcaires exploitée par des machines aussi monstrueuses que puissantes on est saisi à la fois d'admiration pour le génie de l'homme et d'angoisse devant les atteintes faites au paysage. Où va-t-on s'arrêter ?

Les tendances opposées se révèlent : celle de la protection intégrale des sites et de la nature ; celle de l'exploitation économique à outrance. Il s'agit de trancher dans une situation de conflit, tâche politique par excellence. C'est le plus fort qui gagne dans la pratique, et pour autant que l'on ne propose d'autres solutions issues d'une conception directrice solidement fondée sur des analyses aussi globales que possible. C'est à ce niveau que se situe mon propos.

Pour esquisser une solution, il me paraît utile de proposer un modèle très théorique de gestion des carrières régionales.

ETUDE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES C D P - CARRIERES



En premier lieu proposons d'établir un inventaire qui comportera :

1. liste et description des carrières, glaisières, sablières exploitées ;
2. liste et description des carrières abandonnées ;
3. liste et description des carrières potentielles ;
4. liste des trous existants à combler ;
5. liste et description des tunnels et cavernes à creuser.

Il s'agira ensuite d'établir les besoins en différents matériaux. Une enquête sera faite :

1. auprès de la Direction des travaux publics et des ingénieurs d'arrondissement ;
2. auprès de la clientèle usuelle des carrières ;
3. auprès des cimenteries et tuileries ;
4. par d'autres sondages.

Ces données porteront :

- sur la consommation des cinq dernières années ou plus ;
- sur la consommation prévisible à plusieurs termes : routes, remblayages, constructions, etc.

Les mêmes démarches seront faites pour connaître les besoins en remblais.

On y ajoutera les prévisions des communes et de l'OEHE pour les ordures, compostages, déchets divers et de construction.

Une autre phase pourra alors s'élaborer qui portera sur les aspects technologiques du problème. En particulier, la perspective des besoins futurs en tenant compte de l'évolution des techniques. Vient ensuite l'étude des problèmes pratiques et des différentes variantes de conceptions directrices partielles élaborées à partir des données connues. Celles-ci seront confrontées avec les autres conceptions directrices régionales disponibles, bien entendu.

Mettons en évidence une hypothèse nous paraissant de la plus haute importance.

Supposons que l'ensemble des besoins nous soit connu et que l'on en retire les données suivantes :

1. nombreux tunnels pour le réseau routier futur et les chemins de fer ;
2. cavernes de défense aérienne à proximité des agglomérations ;
3. cavernes de stockage pour produits de consommation (guerre et paix) ;
4. couloirs de conduites : électriques, téléphoniques, épuration, adduction, énergétique (pipe-line), tapis roulants ;
5. lieux pour enterrer les déchets.

Nous aurons d'un côté des trous à creuser, ailleurs d'autres à remblayer, mais, surtout une liste ponctuelle des besoins. Autrement dit, nous connaissons les exigences pour chaque région.

Dès lors, il est possible de procéder aux ajustages des bilans, c'est-à-dire de déterminer les lieux où les carrières sont les mieux placées pour faire face aux besoins.

Interviendra, ensuite, la confrontation des projets de lieux d'extraction avec les impératifs de la protection des sites.

Enfin, on peut se demander si la liste des trous à creuser ne sera pas impressionnante et, à elle seule, ne pourra satisfaire aux besoins en matériaux.

Ainsi, l'étude pourrait déboucher vers des recherches technologiques et économiques visant à déterminer des moyens d'exploitations transportables, très mobiles, en quelque sorte des usines de traitement sur roues, qui suivraient l'exploitation des cavernes et des tunnels.

Cas échéant, on pourra alors déterminer sur cette base s'il ne serait pas avantageux de : percer la montagne entre Delémont et Moutier, y prévoir les besoins en chemin de fer, routes, couloirs énergétiques, conduites diverses, bandes de roulement, cavernes de PA, stockages, usines souterraines, récupération d'eau dans les entrailles jurassiques et maintenir ainsi l'intégralité du site des gorges et sa couverture verte et naturelle.

Les exemples ne manquent pas qui concernent l'ensemble du Jura et chaque région ou localité en particulier.

Alors que de grands projets sont en cours — Transjurane, nouvelles exploitations d'argilières et de carrières, trous géants pour enterrer des déchets chimiques — n'est-il pas temps de commencer un inventaire systématique ? Préparer le bilan et de là, les décisions engageant l'avenir régional ?

En cette matière le temps presse car l'expérience a démontré que nous ne commençons jamais trop tôt.

M. F.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Croissance des exportations : seulement 4,5 %. — En 1972, la valeur nominale des exportations a augmenté de 10,5 % par rapport à 1971. Mais plus de la moitié de cette augmentation était due au renchérissement. L'indice des prix à l'exportation, établi par la Direction générale des douanes, a fait apparaître, pour l'ensemble de l'exercice 1972, une hausse des prix de 5,7 %. La croissance réelle des exportations (c'est-à-dire celle calculée à prix constants, déduction faite du renchérissement) n'a ainsi été que de 4,5 %. Ce taux dépasse, il est vrai, celui de 1971, soit 0,9 %, mais il reste largement en-deçà des taux de 1970 et de 1969. L'année 1972 a occupé le troisième rang parmi celles des dix dernières années où la croissance des exportations a été la plus faible.

ORGANES DE L'ADIJ

Direction

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81 ou 22 15 83

Vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvillier, tél. (032) 91 24 73

Membres : Jean Jobé, préfet, 2900 Porrentruy, tél. (066) 66 10 29

Rémy Berdat, 2740 Moutier, tél. (032) 93 12 45

Bulletin

Administration : Place de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 22 25 81

Rédaction : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 22 17 51

Abonnement annuel : Fr. 20.— ; le numéro Fr. 2.— ; CCP 25 - 10 213

Caisse

CCP 25 - 2086